

CHAMBRE DES URBANISTES DE BELGIQUE

UNION PROFESSIONNELLE
RECONNUE EN 1962

Le Conseil de Direction

Président B.CLERBAUX
Vice-Président P.COX
Vice-Président A.VANDERPUTTEN
Secrétaire Générale F.HENNEQUIN
Trésorier C.FRISQUE
Conseiller J-C.DE BRAUWER
Conseiller B.IPPERSIEL
Conseiller M.JORTAY
Représentante SPW DGO4 N. SMOES
Représentant AATL RBC M.STEENS

Siège social

Chaussée de La Hulpe 177/5
B - 1170 Bruxelles
Téléphone : 02 639 63 00
Téléfax : 02 640 19 90
e-mail : cub@urbanistes.be
site : www.urbanistes.be

Compte bancaire

ING 310-0412682-33
IBAN BE79 3100 4126 8233
BIC BBRUBEBB

Union

A/A.U 17.528-7049



MEMBRE DU CONSEIL
EUROPEEN DES URBANISTES

MEMBER OF THE EUROPEAN
COUNCIL OF SPATIAL
PLANNERS

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 FEVRIER 2009

PRESENTS : 10 + 29 = 39 (sur 129 membres avant les nouvelles admissions
durant l'AG = 30 % des membres)

CLERBAUX	Bruno	Président
COX	Pierre	Vice-Président
VANDERPUTTEN	Alain	Vice Président
HENNEQUIN	Fabienne	Secrétaire Générale
FRISQUE	Christian	Trésorier
DE BRAUWER	Jean-Claude	Conseiller
JORTAY	Marc	Conseiller
IPPERSIEL	Bertrand	Conseiller
STEENS	Michel	Représentant AATL RBC
SMOES	Nathalie	Représentante SPW DGO4
ADNET	Jean-Pierre	
AERTS	David	
AGNEESSENS	Sylvie	
CARTON	Vincent	
COLIN	Serge	
COSTA	Henri	
DAELE	Renaud	
DELVAUX	Mireille	
DELVAUX	Pascale	
DEMOLIN	Jean-Paul	
DE SALLE	Jean	
FALYS	Dominique-Anne	
GOUBAU	Nicolas	
HAMAL	Jean-Philippe	
JOURET	Patrick	
LASSERRE	Christian	
PEETERS	Serge	
PERILLEUX	Benoît	
PINON	Eric	
PISSART	Julien	
PUTTEMANS	Pierre	
SIMOENS	Pascal	
SMOOS	Mathurin	
THIRY	Jean-Pierre	
TILMAN	Sophie	
VAN CUTSEM	Didier	
VANDERSTRAETEN	Pierre	
VAN INGELGEM	Didier	
VINCENT	Chantal	
PROCURATIONS A :		
CLERBAUX	Bruno	1
DELVAUX	Pascale	2
TOTAL		3
EXCUSES : 7 (5% des membres)		
MM Capart, de Granges de Surgères, Goffart, Lambotte, Paryski, Pieters, Washer		
NON EXCUSES : 83 (65 % des membres)		

LIEU : HALLES SAINT-GERY À BRUXELLES

AGENDA DE L'AG

- 17H00 Accueil
- 17H15 Assemblée générale
- 18H30 Colloque sur les marchés publics de services en urbanisme en Région wallonne et en Région Bruxelles-Capitale
- 20H30 Cocktail dînatoire

COMPTE-RENDU DE L'AG

1. Approbation du PV de l'AG ordinaire du 25 février 2008

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. **RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS DEPUIS FÉVRIER 2008 ET LES PROJETS EN COURS**

2.1. ACTIVITÉS DU CD

Le CD s'est réuni 10 fois en produisant du travail entre les réunions ; chaque réunion a fait l'objet d'un PV détaillé.

Depuis mai 2008, elles se font à midi une fois sur deux en Wallonie et une fois sur 2 à Bruxelles, dans les locaux de l'AATL au CCN directement accessibles en train.

2.1.1. RELATIONS EXTERIEURES : RAPPORTS AVEC INSTITUTIONS/ASSOCIATIONS

A. CEU / ECTP

A.1. ExCo (CD) du CEU

- Rappels :
 - Président = Vice Président du CEU/ECTP
 - ECTP/CEU = 24 associations
 - Cotisation CUB de 1.094 Euros (8,5 euros par membre)
- Activités du Président
 - Participation à 4 Exco et 2 AG
 - Organisation du déménagement, après celui du siège social, du secrétariat physique du CEU au Belo et engagement d'une secrétaire trilingue spécifique

A.2. Chantiers en cours (groupes de travail, assistance aux colloques, lobbying): 5

- Charte de Leipzig et changement de climat (pas de présence de la CUB)
- Territorial agenda and Territorial Cohesion (3 conférences organisées par CEU : Londres, Paris, Ljubjana) : CUB présente à Ljubjana
- New Charter of Athens (pas de participation de la CUB)
- Reconnaissance de la profession > libre circulation des urbanistes en Europe: sponsoring de l'étude France / RW (lobbying et part. CUB)
- European and Regional Planning Awards : 2008 (résultat sur le site), 2006 (brochures dans la salle)

A.3. Relations avec d'autres associations

- ACE (représentation du CEU à Architects of Council of Europe à Bruxelles par la CUB)
- Conseil de l'Europe
- MOU (memorandum of understanding) en gestation avec Isocarp (CUB cheville ouvrière dans la négociation) AIFHP, EFLA

A.4. Registre des experts et organisation prochaine du contact direct (individuel) du secrétariat du CEU avec les membres CUB

- www.ceu-ectp.org
- Transmission des e-mails de chaque membre CUB au secrétariat du CEU

B. RW / RBC

B.1. Membres fonctionnaires

- RBC : 11 membres
- RW : 2 membres. Proposition aux membres fonctionnaires SPW d'être membres dans le cadre de l'accord convenu avec Danielle Sarlet.

Le souhait de la CUB étant de compter d'autres nouveaux membres fonctionnaires de la RW afin de trouver un équilibre entre membres des bureaux d'études/membres fonctionnaires RW/membres fonctionnaires RBC, des courriers ont été envoyés aux hauts fonctionnaires de la DGATLP mais aucune réponse positive n'a suivi.

La volonté est également de compter parmi nos membres davantage de fonctionnaires communaux et intercommunaux. La démarche sera poursuivie. Le CD s'accorde sur le fait que la visibilité vient avant le financement et qu'il faut un équilibre entre urbanistes wallons/bruxellois et privés/publics.

B.2. RBC Maître Architecte / Bouwmeester » ; problématique des concours

- La CUB via son Président a participé activement (2 sessions de travail) aux travaux de constitution de la cellule de développement territorial du MA/BM et de la détermination du profil du MA/BM.
- Vigilance : le MA/BM et sa cellule seront compétents pour l'urbanisme et les espaces publics régionaux et la réforme du COBAT fait passer la délivrance des permis d'urbanisme importants aux mains de la Région au détriment des communes ; les procédures de concours d'urbanisme qui sont prévues dans le cadre de la CDT et du MA/BM sont à surveiller (risque de politisation du jury et des décisions, instrumentalisation du MA/BM) d'autant que la CUB ne parvient pas à s'imposer comme un acteur dans les procédures de concours à Bruxelles pouvant garantir celles-ci

C. VRP

- Demande officielle par le VRP de refaire une excursion tri-régionale commune.
- Contacts via la délégation belge de l'Isocarp dont ils assurent la présidence.

D. AriB « Architects in Brussels »

Le CD a considéré que la CUB devait être membre fondateur car il lui semble que cette organisation pourrait à l'avenir prendre une place importante dans les décisions d'aménagement à Bruxelles. Ceci a été fait via le Président. La CUB a fait rajouter les préoccupations en matière d'urbanisme et d'environnement.

Vigilance : empiètement sur l'urbanisme

E. Urbanistes du Monde

Accord pour demander à M. Smoos d'y représenter la CUB. Accord de la CUB de payer l'inscription de 50€.

2.1.2. RELATIONS EXTERIEURES / COMMUNICATION-VISIBILITE

A. Consultation d'un spécialiste en communication

Le CD a consulté un spécialiste en communication, M. Heroufosse. Pour celui-ci, le document papier ciblé reste important pour laisser des traces à une communication. Le site Internet ne serait là que pour l'information.

B. Revue Architrave

Ce point est présenté par Marc Jortay, qui deviendrait le représentant du Conseil de Direction de la CUB au Comité de rédaction d'Architrave.

La revue fait la promotion de l'architecture et des architectes en Région wallonne, Communautés française et germanophone. 10.000 exemplaires sont tirés 3X par an (le souhait est de passer à 4). 5500 sont envoyés gratuitement aux architectes, administrations communales, administrations de l'urbanisme et quelques géomètres. Le reste 4500 est distribué au grand public (notaires, médecins, dentistes,...), une partie pourrait donc encore être adressée à des urbanistes ou autres administrations (échevins de l'urbanisme en personne, intercommunales, administrations régionales,...). Aucun subside n'est octroyé. C'est seulement les annonceurs qui financent (35% d'espaces réservés). Un numéro coûte 50.000 €. Si la CUB souhaite s'y associer, il est possible d'ajouter 8 pages (module obligatoire pour l'imprimeur), il faut dès lors trouver 3 annonces à 1850 € par numéro donc 5.550 par numéro.

Les propositions sont les suivantes :

- insérer 8 faces (couleur ou texture différente) pour la CUB avec financement de 3 x 1850 € par numéro
- un délégué de la CUB dans le comité de rédaction (si possible hors région liégeoise)
- le nom de la CUB en couverture

Le CD de la CUB demande accord de principe aux membres de la CUB pour s'engager davantage dans ce projet.

Les réactions sont les suivantes :

- pourquoi choisir Architrave et pas A+ ? Architrave est-elle la revue pertinente pour exposer l'urbanisme ? Les « cahiers de l'urbanisme » ou « A+ » ou le « Mouvement Communal » seraient plus indiqués. Architrave n'est-elle pas plutôt une « revue de salle d'attente ».
- la CUB était membre d'A+ mais n'a rien fourni comme article, a-t-on des personnes capables et disponibles pour écrire ? un groupe de travail devrait être formé dans ce but
- garder son indépendance par rapport aux architectes
- comment financer ? où trouver des subsides ?
- pour se faire connaître, pourquoi ne pas distribuer des folders au colloque de la CPDT ?
- envoyer des folders de présentation aux communes « one shot »

Les réponses du CD sont les suivantes :

- un groupe de travail est évidemment à former
- architrave a été proactive pour nous accueillir
- nos clients c'est le pouvoir public (communes, intercommunales, ministères) reçoivent architrave
- nos collègues architectes sont également la cible de cette revue

Toutefois, vu les avis exprimés, le projet sera reconsidéré.

C. Participation de la CUB à l'organisation d'événements

- Ulg : soutien au cycle de conférences sur les projets urbains organisés par l'ULG avec la Maison de l'Urbanité, l'Ecole d'architecture de la Ville de Liège et la Ville de Liège (F.Hennequin)
- Sedan : participation en tant qu'orateurs à la Journée Mondiale de l'urbanisme organisé par la CFU (B.Clerbaux et P.Cox)

2.1.3. GROUPES DE TRAVAIL (CHANTIERS EN COURS)

A. RW Resa Ter : veille juridique et propositions au Ministre

- Par courrier reçu le 9/7/08, le Ministre A. Antoine nous a invité à lui formuler nos remarques et suggestions dans le cadre d'un projet de décret RESA Ter, dont l'objectif est d'améliorer l'outil CWATUPE.
- Un Groupe de travail sous la conduite de P.Cox s'est constitué et a rédigé un rapport de 25 p, dont l'essence porte sur l'articulation des outils selon leur portée (stratégique, planologique et réglementaire) et leur échelle (Régionale, sous-régionale, communale et locale)
- Le rapport fut amendé et avalisé par le CD
- Le rapport fut transmis le 25/8 au Ministre (jour d'adoption par le GW d'un premier texte en première lecture)
- Soumission de ce 1^{er} texte aux instances officielles (CRAT, UVCW, CWEDD, ..)
- Révision fondamentale du 1^{er} texte tenant compte des différents avis, dont le nôtre principalement dans la reconnaissance :
 - du RUE comme outil stratégique de niveau local, complétant l'édifice législatif
 - du glissement des dispositions « strictement urbanistiques » du PCA vers le RCU
 - du schéma et du RUE comme outil d'évaluation préalable et de motivation de révision partielle du PS dont la portée est communale ou locale
- Rédaction en cours d'une note complémentaire pour :
 - soutenir l'initiative
 - apporter des éléments complémentaires relatifs aux documents communaux, visant à tendre à une harmonisation entre ceux-ci en améliorant les formulations visant contenu et l'efficacité des procédures
- Le projet est actuellement soumis pour avis au Conseil d'Etat
- Il sera soumis ensuite au PW

B. autres : COBAT, CSTC, documents-types

Nous devons malheureusement décliner des invitations à participer à des commissions par manque de disponibilité, les appels sur Internet et e-news n'étant pas suivis d'effets.

Exemple : CSTC ou séminaire d'urbanisme COBAT.

C. marchés publics, assurances

Le CD est préoccupé par la problématique des marchés publics et des prix anormalement bas fréquents dans les marchés publics récents.

Dès le mois de septembre, le CD a décidé d'organiser lors de l'AG une conférence sur la problématique des marchés publics.

- Prise de contact avec la RW DPL DGO5 , service juridique en juillet 08 et transmis d'un courrier étayé faisant état des nos préoccupations actuelles
- Accusé de réception en octobre 08
- Au dire de l'agent traitant, la démarche émanant d'une association professionnelle est inusitée
- Une réponse nous parvient le 8 janvier 2009 , signée du Ministre Courard. Toutefois, le contenu est strictement formel, nous précisant très clairement les conditions administratives des marchés publics, mais élude totalement le fond, à savoir, l'avis « d'arbitrage » relatif à l'équité entre maître de l'ouvrage (communes) et le prestataire de services (urbanistes). Il ya confusion entre services d'architecture et d'urbanisme.
- Un contact complémentaire est pris et nous renvoie vers un nouveau service DGO5 créé dans la foulée de la restructuration du SPW
- Nous investiguons cette piste aujourd'hui, la personne responsable n'étant malheureusement pas libre ce jour.

Par ailleurs, une circulaire émanant du M-P R.DEMOTTE fut rédigée à l'attention des communes lorsqu'elles doivent recourir au service d'un avocat...

2.2. SECRETARIAT ET SITE INTERNET

2.2.1. SECRÉTARIAT

L'ensemble du secrétariat a été repris par FHE afin de le réorganiser et de pouvoir en estimer la réelle charge. Depuis juin 2008, FHE peut travailler à distance sur l'ordinateur de la CUB et gérer les E-mails.

Des E-News hebdomadaires sont envoyées aux membres avec les avis de marché et différentes informations professionnelles.

2.2.2. SITE INTERNET

L'actualisation du site a été réalisée en 2008 et elle est poursuivie régulièrement par FHE depuis Liège.

Les offres et demandes d'emploi, les avis de marché, les activités belges et étrangères, les concours, les publications intéressant notre profession y sont encodées.

Le site devrait absolument être plus consulté.

2.3. PROJETS POUR 2009

- Poursuite de tous les chantiers en cours
- Folder ; projets de visibilité dans la Presse (cf supra)

3. RAPPORT DU TRÉSORIER BIBLIOTHÉCAIRE

Cf. annexes ci-après

Deux membres sont désignés comme scrutateurs pour la vérification des comptes de 2008 et 2009 : MM David Aerts & Serge Peeters

Les scrutateurs confirment la régularité des comptes qui sont approuvés à l'unanimité.

4. VOTE POUR APPROBATION MEMBRE HONORAIRE (A MAIN LEVEE)

Le membre J.P. Thiry demande à devenir membre honoraire en lieu et place de membre effectif.

L'assemblée marque son accord à l'unanimité.

5. VOTE SUR LES NOUVELLES DEMANDES D'ADHESION ET D'EXCLUSION (À MAIN LEVÉE)

Treize demandes d'adhésion ont été rentrées et acceptées par le CD (voir liste ci-après). Ces candidatures sont acceptées par l'AG à l'unanimité.

			Parrains	Diplômes
1	BAETMANS	FRANCOISE	Cox	architecte
			de Brauwer	urbaniste
2	de BRIEY	LIONEL	Cassiers	juriste
			Clerbaux	urbaniste
3	DEGROS	AGLAEE	Moritz	architecte
			Vanderstraeten	urbaniste
				doctorante
4	FANK	ANDY	Jortay	architecte
			Daele	urbaniste
5	GURDAL	SEVERINE	Jortay	architecte
			Daele	urbaniste
6	HANOCQ	PHILIPPE	Hennequin	ir architecte
			Pissart	ir urbaniste
				docteur en SA
7	HILIGSMAN	STEPHANE	Jortay	géographe
			Daele	DES en urbanisme
8	LEPOT	DIDIER	Hennequin	architecte
			Sauveur	
9	REGNIERS	MARTINE	Clerbaux	architecte
			Hennequin	urbaniste
10	VAN	ALIX	Clerbaux	ir constructions
	CAUWENBERGHE		Hennequin	master gestion transports
11	VAN DER	GUILLAUME	Capart	ir architecte
	VAEREN		Molter	urban designer
12	MINGUET	OLIVIER	de Brauwer	architecte
			Cox	urbaniste
13	MEYFROID	CATHERINE	de Brauwer	licence en histoire
			Washer	sciences et technologies
				de l'information

Deux personnes sont exclues pour non paiement de cotisations depuis plusieurs années, malgré E-mails et lettres de rappel et d'avertissement.

La CUB compte à présent 140 membres.

La séance officielle est levée, le colloque sur les marchés publics de services en urbanisme en Région wallonne et en Région Bruxelles Capitale est ensuite tenu en présence de 56 personnes (membres et non membres).

Ce colloque est réalisé avec le soutien de Madame Françoise Dupuis, Secrétaire d'Etat à l'Urbanisme et au Logement de la Région de Bruxelles-Capitale et fera l'objet d'actes transmis aux membres et aux autorités.

La soirée se termine par un cocktail dînatoire.